

**DELIBERATION****N ° 2026-03****Publié le :****Objet : Election des Adjoints au Maire**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE VINGT SEPT MARS à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain RAVANELLO, Maire de Carcès.

Conseillers municipaux en exercice :	27
Présents :	23
Absent (s) :	0
Excusé (s) :	0
Procuration (s) :	4
Quorum nécessaire :	14

Monsieur Alain RAVANELLO, Maire, Présent

Conseillers municipaux présents :

Amandine CHIAPELLO – John BRISPOT – Yvette TORRI – Colette PEYBERNES – Dylan WASTEELS – Sandrine GUIOT-PICQUART – Patrick SCHMITT – Georges STEFFAN – Nathalie JANVIER – Dominique PRAEL – Dimitri MONDON – Milena ROUSSEAU – Karl BRUN – Marie CLÉMENT-PASSONI – Stanislas WAROUX – Marie-Hélène VERMAND – Vincent CLAVIER – Christine GARCIA – Pierre CORINO – Stéphanie PRIEUR – Julie COMBIER – Nicolas FERRETTO-REGGI

Absents représentés :

Joseph HERBEL – Valérie DURANT - Sandrine MARCHÉ – David VERCELLONI

Absents :**Secrétaire de séance :**

Karl BRUN

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-1 à L.2122-14,

VU la délibération n° 2026-02 fixant le nombre d'adjoints au Maire,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à l'élection des adjoints

Le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, conformément aux dispositions de l'article L.2122-7-2 du CGCT.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont déclarés élus.

Monsieur le Maire propose 8 conseillers municipaux.

DÉROULEMENT DU SCRUTIN

- Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 23 et 4 procurations
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 26
- Majorité absolue : 14

pour chacun des conseillers municipaux proposés.

Sont élus adjoints au Maire de la commune de Carcès :

1. 1er adjoint : Monsieur John BRISPOT
2. 2^e adjointe : Madame Amandine CHIAPELLO
3. 3^e adjoint : Monsieur Joseph HERBEL
4. 4^e adjointe : Madame Yvette TORRI
5. 5^e adjoint : Monsieur Dylan WASTEELS
6. 6^e adjointe : Madame Colette PEYBERNES
7. 7^e adjoint : Monsieur Patrick SCHMITT
8. 8^e adjointe : Madame Sandrine GUIOT-PICQUART

Les intéressé(e)s ont déclaré accepter leurs fonctions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE de l'élection des adjoints au Maire

Secrétaire de séance
Monsieur BRUN Karl



Pour extrait conforme,
Le Maire
Monsieur RAVANELLO Alain

